

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

#### Décision du 8 avril 2014 portant modification au répertoire des groupes génériques mentionné à l'article R. 5121-5 du code de la santé publique

NOR : AFSM1400064S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 5121-1, L. 5121-10, R. 5121-5 et suivants ;  
Vu la décision du 12 mars 2010 modifiée portant inscription au répertoire des groupes génériques mentionné à l'article R. 5121-5 du code de la santé publique,

Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'annexe I du répertoire des groupes génériques, tel que fixé par la décision du 12 mars 2010 susvisée, est modifiée comme suit :

#### I. – CRÉATION DE GROUPE(S) GÉNÉRIQUE(S)

Dénomination commune :

#### FLECAINIDE (ACÉTATE DE)

Voie orale

Groupe générique : FLECAINIDE (ACETATE DE) 50 mg. – **LECAINE 50 mg, comprimé sécable.**

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	FLECAINE 50 mg, comprimé sécable, MEDA PHARMA, MEDA PHARMA – PARIS (exploitant).	
G	FLECAINIDE AUROBINDO 50 mg, comprimé, AUROBINDO PHARMA France SARL, AUROBINDO PHARMA FRANCE SARL – SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (exploitant).	

Dénomination commune :

#### MOMÉTASONE (FUROATE DE) MONOHYDRATÉ

Voie nasale

Groupe générique : MOMÉTASONE (FUROATE DE) MONO-HYDRATE équivalent à MOMÉTASONE (FUROATE DE) 50 microgrammes/dose – **NASONEX 50 microgrammes/dose, suspension pour pulvérisation nasale.**

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	NASONEX 50 microgrammes/dose, suspension pour pulvérisation nasale, MSD France, MSD FRANCE – COURBEVOIE (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.
G	MOMETASONE SANDOZ 50 microgrammes/ dose, suspension pour pulvérisation nasale, SANDOZ.	Chlorure de benzalkonium.

#### II. – MODIFICATION DE GROUPE(S) GÉNÉRIQUE(S)

Groupe générique : ACÉTYLCYSTEÏNE 200 mg. – **FLUIMUCIL EXPECTORANT ACÉTYLCYSTEÏNE 200 mg, granulés pour solution buvable en sachet.**

La spécialité de référence ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	FLUIMUCIL EXPECTORANT ACETYLCYSTEINE 200 mg, granulés pour solution buvable en sachet, ZAMBON FRANCE, ZAMBON FRANCE SA – ISSY-LÈS-MOULINEAUX (exploitant).	Aspartam, sorbitol.

Groupe générique : ACICLOVIR 250 mg. – **ZOVIRAX 250 mg, poudre pour solution injectable (IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ACICLOVIR AGUETTANT 250 mg, poudre pour solution pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoire AGUETTANT.	Sodium.

Groupe générique : ACICLOVIR 500 mg. – **ZOVIRAX 500 mg, poudre pour solution injectable (IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ACICLOVIR AGUETTANT 500 mg, poudre pour solution pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoire AGUETTANT.	Sodium.

Groupe générique : ACIDE ZOLÉDRONIQUE MONOHY-DRATE équivalent à ACIDE ZOLÉDRONIQUE 4 mg/5 ml. – **ZOMETA solution à diluer pour perfusion 4 mg/5 ml.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ACIDE ZOLEDRONIQUE ZENTIVA 4 mg/5 ml, solution à diluer pour perfusion, SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE – PARIS (exploitant).	Sodium.

Groupe générique : ACIDE ZOLÉDRONIQUE MONOHYDRATE équivalent à ACIDE ZOLÉDRONIQUE 5 mg. – **ACLASTA 5 mg, solution pour perfusion.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ACIDE ZOLEDRONIQUE MYLAN 5 mg/100 ml, solution pour perfusion, MYLAN SAS, MYLAN SAS – SAINT-PRIEST (exploitant).	
G	ACIDE ZOLEDRONIQUE SEACROSS 5 mg/100 ml, solution pour perfusion, SEACROSS PHARMACEUTICALS LTD, MEDIPHA SANTE – COURTABŒUF (exploitant).	
G	ACIDE ZOLEDRONIQUE SUN 5 mg/100 ml, solution pour perfusion, SUN PHARMACEUTICAL INDUSTRIES EUROPE BV, SUN PHARMACEUTICAL INDUSTRIES EUROPE BV – HOOFFDORP (exploitant).	

Groupe générique : AMOROLFINE (CHLORHYDRATE D') équivalent à AMOROLFINE 5 g/100 ml. – **LOCERYL 5 %, vernis à ongles médicamenteux.**

La spécialité de référence ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	LOCERYL 5 %, vernis à ongles médicamenteux, GALDERMA INTERNATIONAL, GALDERMA INTERNATIONAL – LA DEFENSE (exploitant).	

Groupe générique : AMOXICILLINE 1 g. – **CLAMOXYL 1 g, poudre pour suspension buvable en sachet.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	AMOXICILLINE TEVA 1 000 mg, poudre pour suspension buvable en sachet (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Saccharose, sodium.

Groupe générique : AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM équivalent à AMOXICILLINE + ACIDE CLAVULANIQUE 100 mg + 12,5 mg par ml NOURRISSONS (rapport amoxicilline/acide clavulanique : 8/1). – **AUGMENTIN 100 mg/12,50 mg par ml NOURRISSONS, poudre pour suspension**

**buvable (rapport amoxicilline/acide clavulanique : 8/1). – CIBLOR 100 mg/12,50 mg par ml NOURRIS-  
SONS, poudre pour suspension buvable (rapport amoxicilline/acide clavulanique : 8/1).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	AUGMENTIN 100 mg/12,50 mg par ml NOURRISONS, poudre pour suspension buvable (rapport amoxicilline/acide clavulanique : 8/1), Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE. – MARLY-LE-ROI (exploitant).	Aspartam, maltodextrine, potassium, sodium.

Groupe générique AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM équivalant à AMOXICILLINE + ACIDE CLAVULANIQUE 100 mg + 12,5 mg par ml ENFANTS (rapport amoxicilline/acide clavulanique : 8/1). – **AUGMENTIN 100 mg/12,50 mg par ml ENFANTS, poudre pour suspension buvable en flacon (rapport amoxicilline/acide clavulanique : 8/1). – CIBLOR 100 mg/12,50 mg par ml ENFANTS, poudre pour suspension buvable en flacon (rapport amoxicilline/acide clavulanique : 8/1).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	AUGMENTIN 100 mg/12,50 mg par ml ENFANTS, poudre pour suspension buvable en flacon (rapport amoxicilline/acide clavulanique : 8/1), Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE – MARLY-LE-ROI (exploitant).	Aspartam, maltodextrine, potassium, sodium.

Groupe générique : AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM équivalant à AMOXICILLINE + ACIDE CLAVULANIQUE 500 mg + 50 mg NOURRISONS ET ENFANTS. – **AUGMENTIN 500 mg/50 mg NOURRISONS ET ENFANTS, poudre pour solution injectable (IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	AUGMENTIN 500 mg/50 mg NOURRISONS ET ENFANTS, poudre pour solution injectable (IV), Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE – MARLY-LE-ROI (exploitant).	Potassium, sodium.

Groupe générique : AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM équivalant à AMOXICILLINE + ACIDE CLAVULANIQUE 1 g + 100 mg ENFANTS. – **AUGMENTIN 1 g/100 mg ENFANTS, poudre pour solution injectable (IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	AUGMENTIN 1 g/100 mg ENFANTS, poudre pour solution injectable (IV), Laboratoire GLAXOSMITHKLINE.	Potassium, sodium.

Groupe générique : AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM équivalant à AMOXICILLINE + ACIDE CLAVULANIQUE 1 g + 200 mg ADULTES. – **AUGMENTIN 1 g/200 mg ADULTES, poudre pour solution injectable (IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	AUGMENTIN 1 g/200 mg ADULTES, poudre pour solution injectable (IV), Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE – MARLY-LE-ROI (exploitant).	Potassium, sodium.

Groupe générique : AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM équivalant à AMOXICILLINE + ACIDE CLAVULANIQUE 2 g + 200 mg ADULTES. – **AUGMENTIN 2 g/200 mg ADULTES, poudre pour solution injectable (IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	AUGMENTIN 2 g / 200 mg ADULTES, poudre pour solution injectable (IV), Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE – MARLY-LE-ROI (exploitant).	Potassium, sodium.

Groupe générique : ATENOLOL 50 mg. – **TENORMINE 50 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ATENOLOL WINTHROP 50 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE - PARIS (exploitant).	

Groupe générique : ATENOLOL 100 mg. – **TENORMINE 100 mg, comprimé enrobé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ATENOLOL WINTHROP 100 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE - PARIS (exploitant).	

Groupe générique : ATORVASTATINE CALCIQUE TRIHYDRATEE équivalent à 10 mg ATORVASTATINE. – **TAHOR 10 mg, comprimé pelliculé – TAHOR 10 mg, comprimé à croquer.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ATOLINKA 10 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), OLINKA UK LIMITED, OLINKA UK LIMITED - LONDON (exploitant).	
G	DELTASTATIN 10 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), BIOKANOL PHARMA GMBH, BIOKANOL PHARMA GMBH - RASTATT (exploitant)	

Groupe générique : ATORVASTATINE CALCIQUE TRIHYDRATÉE équivalent à 20 mg ATORVASTATINE. – **TAHOR 20 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ATOLINKA 20 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), OLINKA UK LIMITED, OLINKA UK LIMITED - LONDON (exploitant).	
G	DELTASTATIN 20 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), BIOKANOL PHARMA GMBH, BIOKANOL PHARMA GMBH - RASTATT (exploitant).	

Groupe générique : ATORVASTATINE CALCIQUE TRIHYDRATÉE équivalent à 40 mg ATORVASTATINE. – **TAHOR 40 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ATOLINKA 40 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), OLINKA UK LIMITED, OLINKA UK LIMITED - LONDON (exploitant).	
G	DELTASTATIN 40 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), BIOKANOL PHARMA GMBH, BIOKANOL PHARMA GMBH - RASTATT (exploitant).	

Groupe générique : ATORVASTATINE CALCIQUE TRIHYDRATEE équivalent à 80 mg ATORVASTATINE. – **TAHOR 80 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ATOLINKA 80 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), OLINKA UK LIMITED, OLINKA UK LIMITED - LONDON (exploitant).	
G	DELTASTATIN 80 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), BIOKANOL PHARMA GMBH, BIOKANOL PHARMA GMBH - RASTATT (exploitant).	

Groupe générique : ATOVAQUONE 250 mg + PROGUANIL (CHLORHYDRATE DE) 100 mg. – **MALARONE 250 mg/100 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ATOVAQUONE/PROGUANIL, TEVA 250 mg/100 mg, comprimé pelliculé, TEVA SANTE, TEVA SANTE - COURBEVOIE (exploitant).	

Groupe générique : AZÉLASTINE (CHLORHYDRATE D') 0,05 POUR CENT. – **ALLERGODIL 0,05 POUR CENT, collyre en solution.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	AZELACOLL 0,05 %, collyre en solution (l'AMM de cette spécialité est abrogée), VISIOTACT PHARMA, non désigné (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

Groupe générique : BÉTAXOLOL (CHLORHYDRATE DE) 20 mg. – **KERLONE 20 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	BETAXOLOL MYLAN 20 mg, comprimé pelliculé sécable, MYLAN SAS, MYLAN SAS - SAINT-PRIEST (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : BISOPROLOL (HEMIFUMARATE DE) 1,25 mg. – **CARDENSIEL 1,25 mg, comprimé pelliculé.** – **CARDIOCOR 1,25 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	BISOPROLOL QUIVER 1,25 mg, comprimé, ARROW GENERIQUES, ARROW GENERIQUES - LYON (exploitant).	

Groupe générique : BISOPROLOL (HEMIFUMARATE DE) 2,5 mg. – **CARDENSIEL 2,5 mg, comprimé pelliculé sécable.** – **ARDIOCOR 2,5 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	BISOPROLOL QUIVER 2,5 mg, comprimé sécable, ARROW GENERIQUES, ARROW GENE-RIQUES - LYON (exploitant).	

Groupe générique : BISOPROLOL (HEMIFUMARATE DE) 3,75 mg. – **CARDENSIEL 3,75 mg, comprimé pelliculé sécable.** – **CARDIOCOR 3,75 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	BISOPROLOL QUIVER 3,75 mg, comprimé, ARROW GENERIQUES, ARROW GENERIQUES - LYON (exploitant).	

Groupe générique : BISOPROLOL (HEMIFUMARATE DE) 5 mg. – **CARDENSIEL 5 mg, comprimé pelliculé sécable.** – **CARDIOCOR 5 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	BISOPROLOL QUIVER 5 mg, comprimé sécable, ARROW GENERIQUES, ARROW GENE-RIQUES - LYON (exploitant).	

Groupe générique BISOPROLOL (HEMIFUMARATE DE) 7,5 mg. – **CARDENSIEL 7,5 mg, comprimé pelliculé sécable.** – **CARDIOCOR 7,5 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	BISOPROLOL QUIVER 7,5 mg, comprimé sécable, ARROW GENERIQUES, ARROW GENE-RIQUES - LYON (exploitant).	

Groupe générique : BISOPROLOL (HEMIEUMARATE DE) 10 mg. – **CARDENSIEL 10 mg, comprimé pelliculé sécable.** – **CARDIOCOR 10 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	BISOPROLOL QUIVER 10 mg, comprimé sécable, ARROW GENERIQUES, ARROW GENERIQUES - LYON (exploitant).	

Groupe générique : CANDESARTAN CILEXETIL 4 mg. – **ATACAND 4 mg, comprimé sécable.** – **KENZEN 4 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN KRKA 4 mg, comprimé, Krka, dd, Novo mesto, KRKA FRANCE - PARIS (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN RATIOPHARM 4 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE - COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : CANDESARTAN CILEXETIL 8 mg. – **ATACAND 8 mg, comprimé sécable.** – **KENZEN 8 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN KRKA 8 mg, comprimé, Krka, dd, Novo mesto, KRKA FRANCE - PARIS (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN RATIOPHARM 8 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE - COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : CANDESARTAN CILEXETIL 16 mg – **ATACAND 16 mg, comprimé sécable.** – **KENZEN 16 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN KRKA 16 mg, comprimé, Krka, dd, Novo mesto, KRKA FRANCE - PARIS (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN RATIOPHARM 16 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE - COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : CANDESARTAN CILEXETIL 32 mg. – **ATACAND 32 mg, comprimé sécable.** – **KENZEN 32 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN KRKA 32 mg, comprimé, Krka, dd, Novo mesto, KRKA FRANCE – PARIS (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN RATIOPHARM 32 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : CANDESARTAN CILEXETIL 8 mg + HYDROCHLOROTHIAZIDE 12,5 mg. – **HYTACAND 8 mg/12,5 mg, comprimé.** – **COKENZEN 8 mg/12,5 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE KRKA 8 mg/12,5 mg, comprimé, Krka, dd, Novo mesto, KRKA FRANCE – PARIS (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE EG 8 mg/12,5 mg, comprimé.	

Groupe générique : CANDESARTAN CILEXETIL 16 mg + HYDCHLOROTHIAZIDE 12,5 mg. – **HYTACAND 16 mg/12,5 mg, comprimé.** – **COKENZEN 16 mg/12,5 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE KRKA 16 mg/12,5 mg, comprimé, Krka, dd, Novo mesto, KRKA FRANCE – PARIS (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CANDESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE EG 16 mg/12,5 mg, comprimé.	

Groupe générique : CAPÉCITABINE 150 mg. – **XELODA 150 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TIFIX 150 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Alfred E. Tiefenbacher GmbH and Co KG, AEGIS LTD – LEFKOSIA (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : CAPÉCITABINE 500 mg. – **XELODA 500 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TIFIX 500 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Alfred E. Tiefenbacher GmbH and Co KG, AEGIS LTD – LEFKOSIA (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : CARVEDILOL 3,125 mg. – **KREDEX 3,125 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CARVEDILOL TEVA 3,125 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : CEFTAZIDIME 500 mg. – **FORTUM 500 mg ENFANTS ET NOURRISSONS, poudre pour solution injectable (IM, IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CEFTAZIDIME AGUETTANT 0,5 g, poudre pour solution injectable (M, IV) (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoire AGUETTANT.	Sodium.

Groupe générique : CEFTAZIDIME 1 g. – **FORTUM 1 g, poudre pour solution injectable (IM, IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CEFTAZIDIME AGUETTANT 1 g, poudre pour solution injectable (1M, IV) (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoire AGUETTANT, LABORATOIRE AGUETTANT – LYON (exploitant).	Sodium.

Groupe générique : CEFTRIAXONE (SODIQUE) équivalant à CEFTRIAXONE 500 mg/5 ml. – **ROCEPHINE 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable (IV, SC).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CEFTRIAXONE AGUETTANT 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable (IV) (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoire AGUETTANT.	

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CEFTRIAXONE ARROW 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable (IV).	
G	CEFTRIAXONE G GAM 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable (IV).	
G	CEFTRIAXONE MYLAN 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable.	
G	CEFTRIAXONE ZENTIVA 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable.	

Groupe générique : CEFTRIAXONE (SODIQUE) équivalant à CEFTRIAXONE 1 g/10 ml. – **ROCEPHINE 1 g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable (IV, SC).**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CEFTRIAXONE ACTAVIS 1g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable.	
G	CEFTRIAXONE ARROW 1g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable (11/).	
G	CEFTRIAXONE BIOGARAN 1g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable (IV).	
G	CEFTRIAXONE CRISTERS 1g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable.	
G	CEFTRIAXONE EG 1g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable.	
G	CEFTRIAXONE EVOLUGEN 1g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable (IV).	
G	CEFTRIAXONE GERDA 1g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable.	
G	CEFTRIAXONE MYLAN 1g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable.	
G	CEFTRIAXONE SANDOZ 1g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable (IV).	

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CEFTRIAXONE TEVA 1g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable.	
G	CEFTRIAXONE ZENTIVA 1g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable.	



Groupe générique : CEFTRIAXONE (SODIQUE) équivalant à CEFIRIAXONE 1 g. – **ROCEPHINE 1 g, poudre pour solution injectable.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CEFTRIAXONE AGUETTANT 1g, poudre pour solution injectable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoire AGUETTANT, LABORATOIRE AGUETTANT – LYON (exploitant).	Sodium.
G	CEFTRIAXONE IBD3 PHARMA CONSULTING 1g, poudre pour solution injectable (l'AMM de cette spécialité est caduque), IBD3 PHARMA CONSULTING, non désigné (exploitant).	

Groupe générique : CEFTRIAXONE (SODIQUE) équivalant à CEFTRIAXONE 2 g. – **ROCEPHINE 2 g, poudre pour solution pour perfusion.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CEFTRIAXONE IBD3 PHARMA CONSULTING 2g, poudre pour solution injectable (l'AMM de cette spécialité est caduque), IBD3 PHARMA CONSULTING, non désigné (exploitant).	

Groupe générique : CEFUROXIME SODIQUE équivalant à CEFUROXIME 1,5 g. – **ZINNAT 1,5 g, poudre pour solution pour perfusion.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CEFUROXIME TEVA 1,5 g, poudre pour solution pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	

Groupe générique : CETIRIZINE (DICHLORHYDRATE DE) 10 mg/ml. – **ZYRTEC 10 mg/ml, solution buvable en gouttes.** – **VIRLIX 10 mg/ml, solution buvable en gouttes.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CETIRIZINE EG 10 mg/ml, solution buvable en gouttes, EG LABO – Laboratoires EuroGenerics.	Parahydroxybenzoate de méthyle, parahydroxybenzoate de propyle.

Groupe générique : CLOPIDOGREL (HYDROGÉNOSULFATE DE) équivalant à CLOPIDOGREL 75 mg. – **CLOPIDOGREL (BESILATE DE) équivalant à CLOPIDOGREL 75 mg.** – **CLOPIDOGREL (CHLORHYDRATE DE) équivalant à CLOPIDOGREL 75 mg.** – **PLAVIX 75 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CLOPIDOGREL SANDOZ 75 mg, comprimé pelliculé.	
G	CLORIOCARD 75 mg, comprimé pelliculé.	

Groupe générique : CROMOGLICATE DE SODIUM 2 g/100 ml. – **OPTICRON 2 POUR CENT, collyre.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CROMOCOLL 2 %, collyre en solution (l'ANIM de cette spécialité est abrogée), VISIOTACT PHARMA, NOVOCAT FARMA SA – RUBI (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

Groupe générique : DESOGESTREL 0,075 mg. – **CERAZETTE 0,075 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	DESOGESTREL DELBERT 0,075 mg, comprimé pelliculé.	

Groupe générique : DICLOFENAC DE DIETHYLAMINE équivalant à DICLOFENAC SODIQUE 1 g/100 g. – **VOLTARENE ÉMULGEL 1 %, gel.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MALENAC 1 %, gel, MG PHARMA, non désigné (exploitant).	Propylèneglycol.

Groupe générique : DICLOFÉNAC POTASSIQUE 12,5 mg. – **VOLTARENDOLO 12,5 mg, comprimé enrobé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	DICLOFENAC ACTAVIS 12,5 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), ACTAVIS GROUP PTC EHF, ACTAVIS FRANCE – LE PLESSIS-ROBINSON (exploitant).	

Groupe générique : DOCETAXEL TRIHYDRATE équivalent à 20 mg/0,5 ml DOCETAXEL. – **TAXOTERE 20 mg/0,5 ml, solu-tion à diluer et solvant pour perfusion.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	DINCILEZAN 40 mg/ml, solution à diluer et solvant pour solution pour perfusion, REGIOMEDICA GmbH, non désigné (exploitant).	Ethanol.
G	DOCETAXEL REGIOMEDICA 40 mg/ml, solution à diluer et solvant pour solution pour perfusion, REGIOMEDICA GmbH, non désigné (exploitant).	Ethanol.
G	DOSTRADIXINOL 40 mg/ml, solution à diluer et solvant pour solution pour perfusion, REGIOMEDICA GmbH, non désigné (exploitant).	Ethanol.

Groupe générique : DOMPERIDONE 1 mg. – **MOTILIUM 1 mg/ml, suspension buvable. – PERIDYS 1 mg/ml, suspension buvable. – OROPERIDYS 10 mg, comprimé orodispersible.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	PERIDYS 1 mg/ml, suspension buvable, Pierre FABRE MEDICAMENT.	Parahydroxybenzoate, sodium, sorbitol.

Groupe générique : DONEPFZTT (CHLORHYDRATE DE) 5 mg. – **ARICEPT 5 mg, comprimé pelliculé. – ARICEPT 5 mg, comprimé orodispersible.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	DONEPEZIL SANDOZ 5 mg, film orodispersible (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Sucralose.

Groupe générique : DONEPEZIL (CHLORHYDRATE DE) 10 mg. – **ARICEPT 10 mg, comprimé pelliculé. – ARICEPT 10 mg, comprimé orodispersible.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	DONEPEZIL SANDOZ 10 mg, film orodispersible (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Sucralose.

Groupe générique : DORZOLAMIDE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à DORZOLAMIDE 20 mg/ml. – **TRUSOPT 20 mg/ml, collyre en solution.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	DORZOCOLL 20 mg/ml, collyre en solution (l'AMM de cette spécialité est abrogée), VISIOTACT PHARMA, non désigné (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

Groupe générique : DORZOLAMIDE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à DORZOLAMIDE 20 mg/ml TIMOLOL (MALEATE DE) équivalent à TIMOLOL 5 mg/ml. – **COSOPT 20 mg/ml + 5 mg/ml, collyre en solution.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CODORZOCOLL 20 mg/ml + 5 mg, collyre en solution (l'AMM de cette spécialité est abrogée), VISIOTACT PHARMA, non désigné (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

Groupe générique : DOXYLAMINE (HYDROGÉNOSUCCI-NATE DE) 15 mg. – **DONORMYL 15 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	DOXYLAMINE GENODEX 15 mg, comprimé pelliculé sécable.	

Groupe générique : DROPÉRIDOL 2,5 mg/1 ml. – **DROLEPTAN 2,5 mg/1 ml, solution injectable (IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	DROPERIDOL PANPHARMA 2,5 mg/ml, solution injectable, PANPHARMA, PANPHARMA – LUITRE ; exploitant).	

Groupe générique : EBASTINE 10 mg. – **KESTINLYO 10 mg, lyophilisat oral.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	EBACHOI 10 mg, comprimé orodispersible, VENIPHARM, VENIPHARM – SAINT-CLOUD (exploitant).	Aspartam.
G	EBASTINE BIOGARAN 10 mg, comprimé orodispersible, BIOGARAN, BIOGARAN – COLOMBES (exploitant).	Aspartam.
G	EBASTINE BROWN & BURK 10 mg, comprimé orodispersible, BROWN & BURK UK LTD, MYLAN SAS – SAINT-PRIEST (exploitant).	Aspartam.
G	EBASTINE MYLAN 10 mg, comprimé orodispersible, MYLAN SAS, MYLAN SAS – SAINT-PRIEST (exploitant).	Aspartam.
G	EBASTINE ZENTIVA 10 mg, comprimé orodispersible, SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE – PARIS (exploitant).	Aspartam.
G	EBONTAN 10 mg, comprimé orodispersible, VENIPHARM, VENIPHARM – SAINT-CLOUD (exploitant).	Aspartam.

Groupe générique : ENALAPRIL (MALEATE D') 20 mg + HYDROCHLOROTHIAZIDE 12,5 mg. – **CO RENITEC, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ENALAPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE BIOSTABILEX 20 mg/12,5 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ	Lactose.

Groupe générique : EPIRUBICTNE (CHLORHYDRATE D') 200 mg/100 ml. – **FARMORUBICINE 200 mg/100 ml, solution pour perfusion (FLACON de 100 ml).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	EPIRUBICINE WINTHROP 2 mg/ml, solution pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE – PARIS (exploitant).	Sodium.

Groupe générique : ESCITALOPRAM (OXALATE D') équivalant à ESCITALOPRAM 5 mg. – **SEROPLEX 5 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CIGEKI 5 mg, comprimé pelliculé, PHARMAKI GENERICS LTD, non désigné (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM BIOGARAN 5 mg, comprimé pelliculé, BIOGARAN, BIOGARAN - COLOMBES (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM EG 5 mg, comprimé pelliculé, EG LABO - Laboratoires EuroGenerics, EG LABO - LABORATOIRES EUROGENERICS - BOULOGNE-BILLANCOURT (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM MYLAN GENERIQUES 5 mg, comprimé pelliculé, MYLAN SAS, MYLAN SAS - SAINT-PRIEST (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM PHARMATHEN 5 mg, comprimé pelliculé, PHARMATHEN SA, PHARMATHEN SA - PALLINI (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM SET 5 mg, comprimé pelliculé, BIOGARAN, BIOGARAN - COLOMBES (exploitant).	

Groupe générique : ESCITALOPRAM (OXALATE D') équivalant à ESCITALOPRAM 10 mg. – **SEROPLEX 10 mg, comprimé pelliculé sécable.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CIGEKI 10 mg, comprimé pelliculé sécable, PHARMAKI GENERICS LTD, non désigné (exploitant).	

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ESCITALOPRAM BIOGARAN 10 mg, comprimé pelliculé sécable, BIOGARAN, BIOGARAN - COLOMBES (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM EG 10 mg, comprimé pelliculé sécable, EG LABO - Laboratoires EuroGenerics, EG LABO - LABORATOIRES EUROGENERICS - BOULOGNE-BILLANCOURT (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM MYLAN GENERIQUES 10 mg, comprimé pelliculé sécable, MYLAN SAS, MYLAN SAS - SAINT-PRIEST (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM PHARMATHEN 10 mg, comprimé pelliculé sécable, PHARMATHEN SA, PHARMATHEN SA - PALLINI (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM SET 10 mg, comprimé pelliculé sécable, BIOGARAN, BIOGARAN - COLOMBES (exploitant).	

Groupe générique : ESCITALOPRAM (OXALATE D') équivalant à ESCITALOPRAM 15 mg. – **SEROPLEX 15 mg, comprimé pelliculé sécable.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CIGEKI 15 mg, comprimé pelliculé sécable, PHARMAKI GENERICS LTD, non désigné (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM BIOGARAN 15 mg, comprimé pelliculé sécable, BIOGARAN, BIOGARAN - COLOMBES (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM EG 15 mg, comprimé pelliculé, EG LABO - Laboratoires EuroGenerics, EG LABO - LABORATOIRES EUROGENERICS - BOULOGNE-BILLANCOURT (exploitant),	
G	ESCITALOPRAM MYLAN GENERIQUES 15 mg, comprimé pelliculé sécable, MYLAN SAS, MYLAN SAS - SAINT-PRIEST (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM PHARMATHEN 15 mg, comprimé pelliculé sécable, PHARMATHEN SA, PHARMATHEN SA - PALLINI (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM SET 15 mg, comprimé pelliculé sécable, BIOGARAN, BIOGARAN - COLOMBES (exploitant).	

Groupe générique : ESCITALOPRAM (OXALATE D') équivalant à ESCITALOPRAM 20 mg. – **SEROPLEX 20 mg, comprimé pelliculé sécable.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CIGEKI 20 mg, comprimé pelliculé sécable, PHARMAKI GENERICS LTD, non désigné (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM BIOGARAN 20 mg, comprimé pelliculé sécable, BIOGARAN, BIOGARAN - COLOMBES (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM EG 20 mg, comprimé pelliculé sécable, EG LABO - Laboratoires EuroGene-rics, EG LABO - LABORATOIRES EUROGENERICS - BOULOGNE-BILLANCOURT (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM MYLAN GENERIQUES 20 mg, comprimé pelliculé sécable, MYLAN SAS, MYLAN SAS - SAINT-PRIEST (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM PHARMATHEN 20 mg, comprimé pelliculé sécable, PHARMATHEN SA, PHARMATHEN SA - PALLINI (exploitant).	
G	ESCITALOPRAM SET 20 mg, comprimé pelliculé sécable, BIOGARAN, BIOGARAN - COLOMBES (exploitant).	

Groupe générique : ESOMEPRAZOLE MAGNESIUM TRIHYDRATE équivalent à ESOMEPRAZOLE 20 mg. – **INEXIUM 20 mg, comprimé gastro-résistant.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ESOMEPRAZOLE ACTAVIS FRANCE 20 mg, comprimé gastro-résistant, ACTAVIS GROUP PTC EHF, ACTAVIS FRANCE - LE PLESSIS-ROBINSON (exploitant).	Saccharose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ESOEZ 20 mg, comprimé gastro-résistant (l'AMM de cette spécialité est abrogée), RANBAXY PHARMACIE GENERIQUES, RANBAXY PHARMACIE GENERIQUES - PUTEAUX (exploitant).	Saccharose.

Groupe générique : ESOMEPRAZOLE MAGNESIUM TRIHYDRATE équivalent à ESOMEPRAZOLE 40 mg. – **INEXIUM 40 mg, comprimé gastro-résistant.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ESOMEPRAZOLE ACTAVIS FRANCE 40 mg, comprimé gastro-résistant, ACTAVIS GROUP PTC EHF, ACTAVIS FRANCE - LE PLESSIS-ROBINSON (exploitant).	Saccharose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ESOEZ 40 mg, comprimé gastro-résistant (l'AMM de cette spécialité est abrogée), RANBAXY PHARMACIE GENERIQUES, RANBAXY PHARMACIE GENERIQUES - PUTEAUX (exploitant).	Saccharose.

Groupe générique : EXEMESTANE 25 mg. – **AROMASINE 25 mg, comprimé enrobé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	EXEBERTANEDEL 25 mg, comprimé enrobé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoires DELBERT, non désigné (exploitant).	Saccharose.

Groupe générique : FENOFIBRATE 145 mg. – **LIPANTHYL 145 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	FIBRALIN 145 mg, comprimé.	

Groupe générique : FENTANYL 25 microgrammes/heure. – **DUROGESIC 25 microgrammes/heure, dispositif transdermique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	FEDELBERNIL 25 microgrammes/heure (4,8 mg/15 cm <sup>2</sup> ), dispositif transdermique (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoires DELBERT, LABORATOIRES DELBERT BOULOGNE-BILLAN-COURT (exploitant).	

Groupe générique : FENTANYL 50 microgrammes/heure. – **DUROGESIC 50 microgrammes/heure, dispositif transdermique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	FEDELBERNIL 50 microgrammes/heure (9,6 mg/30 cm <sup>2</sup> ), dispositif transdermique (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoires DELBERT, LABORATOIRES DELBERT – BOULOGNE-BILLAN-COURT (exploitant).	

Groupe générique : FENTANYL 75 microgrammes/heure. – **DUROGESIC 75 microgrammes/heure, dispositif transdermique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	FEDELBERNIL 75 microgrammes/heure, dispositif transdermique (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoires DELBERT, LABORATOIRES DELBERT – BOULOGNE-BILLAN-COURT (exploitant).	

Groupe générique : FENTANYL 100 microgrammes/heure. – **DUROGESIC 100 microgrammes/heure, dispositif transdermique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	FEDELBERNIL 100 microgrammes/heure (19,2 mg/60 cm <sup>2</sup> ), dispositif transdermique (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoires DELBERT, LABORATOIRES DELBERT – BOULOGNE-BILLAN-COURT (exploitant).	

Groupe générique : FLECAINIDE (ACETATE DE) 100 mg. – **FLECAINE 100 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	FLECAINIDE AUROBINDO 100 mg, comprimé sécable, AUROBINDO PHARMA France SARL AUROBINDO PHARMA FRANCE SARL – SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (exploitant).	

Groupe générique : FLUVASTATINE SODIQUE équivalant à FLUVASTATINE 80 mg. – **LESCOL LP 80 mg, comprimé pelli-culé à libération prolongée. – FRACTAL LP 80 mg, comprimé pelliculé à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	FLUVASTATINE ACTAVIS FRANCE LP 80 mg, comprimé pelliculé à libération prolongée (l'AMM de cette spécialité est abrogée), MITHRIDATUM Ltd, ACTAVIS FRANCE – LE PLESSIS-ROBINSON (exploitant).	

Groupe générique : GLIMEPIRIDE 6 mg. – **AMAREL 6 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	GLIMEPIRIDE IBD3 PHARMA CONSULTING 6 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SPECIFAR SA, non désigné (exploitant).	Jaune orangé S (E110), lactose.

Groupe générique : IBANDRONATE MONOSODIQUE MONOHYDRATE équivalant à ACIDE IBANDRONIQUE 50 mg. – **BONDRONAT 50 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	KALOSSO 50 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), GEDEON RICHTER Ltd, non désigné (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : IBANDRONATE MONOSODIQUE MONOHYDRATE équivalant à ACIDE IBANDRONIQUE 150 mg. – **BONVIVA 150 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ACIDE IBANDRONIQUE SANDOZ 150 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Lactose.

Groupe générique IRBESARTAN 75 mg. – **APROVEL 75 mg comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CRISARTERS 75 mg, comprimé pelliculé, MEDIPHA SANTE, MEDIPHA SANTE - COURTABŒUF (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : IRBESARTAN 150 mg. – **APROVEL 150 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CRISARTERS 150 mg, comprimé pelliculé, MEDIPHA SANTE, MEDIPHA SANTE - COURTABŒUF (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : IRBESARTAN 300 mg. – **APROVEL 300 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	CRISARTERS 300 mg, comprimé pelliculé, MEDIPHA SANTE, MEDIPHA SANTE - COURTABŒUF (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : IRINOTÉCAN (CHLORHYDRATE D') TRIHYDRATE 20 mg. – **CAMPTO 20 mg/ml, solution à diluer pour perfusion (IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	IRINOTECAN STRIDES ARCOLAB INTERNATIONAL 20 mg/ml, solution à diluer pour perfusion, STRIDES ARCOLAB INTERNATIONAL LIMITED, CO-PHARMA LIMITED - WATFORD (exploitant).	Sodium, sorbitol.

Groupe générique : ISOTRETINOÏNE 5 mg. – **ROACCUTANE 5 mg, capsule molle.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ACNETRAIT 5 mg, capsule molle, ARROW GENERIQUES, ARROW GENERIQUES - LYON (exploitant).	Huile de soja, sorbitol.

Groupe générique : ISOTRETINOÏNE 10 mg. – **ROACCUTANE 10 mg, capsule molle.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ACNETRAIT 10 mg, capsule molle, ARROW GENERIQUES, ARROW GENERIQUES - LYON (exploitant),	Huile de soja, huile de soja partiellement hydrogénée, rouge cochenille A (E124), sorbitol.

Groupe générique : ISOTRETINOÏNE 20 mg. – **ROACCUTANE 20 mg, capsule molle.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ACNETRAIT 20 mg, capsule molle, ARROW GENERIQUES, ARROW GENERIQUES – LYON (exploitant).	Huile de soja, huile de soja partiellement hydrogénée, rouge cochenille A (E124), sorbitol,

Groupe générique : LANSOPRAZOLE 15 mg. – **LANZOR 15 mg, gélule gastro-résistante.** – **OGAST 15 mg, gélule gastro-résistante.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LANSOPRAZOLE ADS PHARMA GENERICS 15 mg, gélule gastro-résistante.	

Groupe générique : LANSOPRAZOLE 30 mg. – **LANZOR 30 mg, gélule gastro-résistante.** – **OGAST 30 mg, gélule gastro-résistante.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LANSOPRAZOLE ADS PHARMA GENERICS 30 mg, gélule gastro-résistante.	

Groupe générique : LATANOPROST 0,005 %. – **XALATAN 0,005 POUR CENT, collyre en solution.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LATANOPROST FDC PHARMA 50 microgrammes/ml, collyre en solution, FDC PHARMA, FDC INTERNATIONAL LIMITED – WHITELEY (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LATANOPROST ZENTIVA 0,050 mg/ml, collyre en solution (l'AMM de cette spécialité est abrogée), ANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE – PARIS (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

Groupe générique : LATANOPROST 50 microgrammes/ml + TIMOLOL (MALÉATE DE) équivalent à TIMOLOL 5 mg/ml. – **XALACOM 50 microgrammes/ml + 5 mg/ml, collyre en solution.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LATANOPROST/TIMOLOL FDC PHARMA 50 microgrammes/5 mg par ml, collyre en solution, FDC PHARMA, FDC INTERNATIONAL LIMITED – WHITELEY (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LATANOPROST/TIMOLOL BIOGARAN 50 microgrammes/5 mg par ml, collyre en solution.	

Groupe générique : LEVOCETIRIZINE (DICHLORHYDRATE DE) 5 mg. – **XYZALL 5 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LEVOCETIRIZINE NIALEX 5 mg, comprimé pelliculé, MEDIPHA SANTE, MEDIPHA SANTE – COURTABŒUF (exploitant).	

Groupe générique : LEVOFLOXACINE HEMIHYDRATÉE équivalent à LEVOFLOXACINE 250 mg. – **TAVANIC 250 mg, comprimé pelliculé sécable.**



La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LEVOFLOXACINE ACCORD HEALTHCARE 250 mg, comprimé pelliculé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), ACCORD HEALTHCARE France SAS, ACCORD HEALTHCARE FRANCE SAS - LILLE (exploitant)	

Groupe générique : LISINOPRIL DIHYDRATÉ équivalant à LISINOPRIL 20 mg. – **PRINIVIL 20 mg, comprimé. – ZESTRIL 20 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LISINOPRIL ALMUS 20 mg, comprimé sécable.	

Groupe générique : LOPERAMIDE (CHLORHYDRATE DE) 2 mg. – **IMODIUM 2 mg, gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LOPERAMIDE GNR 2 mg, gélule (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Lactose.

Groupe générique : LOSARTAN POTASSIUM 50 mg. – **COZAAR 50 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LOSASPES 50 mg, comprimé pelliculé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SPECIFAR SA, SPECIFAR SA - ATHENS (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : LOSARTAN POTASSIUM 100 mg. – **COZAAR 100 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LOSASPES 100 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SPECIFAR SA, SPECIFAR SA - ATHENS (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : LOSARTAN POTASSIUM 50 mg + HYDROCHLOROTHIAZIDE 12,5 mg. – **HYZAAR 50 mg/12,5 mg, comprimé pelliculé. – FORTZAAR 50 mg/12,5 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LOSARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE MYPLIX 50 mg/12,5 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), MEDIPHA SANTE, MEDIPHA SANTE - COURTABŒUF (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : LOSARTAN POTASSIUM 100 mg + HYDROCHLOROTHIAZIDE 25 mg. – **HYZAAR 100 mg/25 mg, comprimé pelliculé – FORTZAAR 100 mg/25 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	LOSARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE RPG 100 mg/25 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), RANBAXY PHARMACIE GÉNÉRIQUES, RANBAXY PHARMACIE GÉNÉRIQUES - PUTEAUX (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : MACROGOL 3350 5,9 g. – **TRANSIPEG 5,9 g, poudre pour solution buvable en sachet.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MACROGOL 3350 BAYER 5,9 g, poudre pour solution buvable en sachet.	

Groupe générique : MELOXICAM 7,5 mg. – **MOBIC 7,5 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MELOXICAM ZENTIVA 7,5 mg, comprimé, SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE – PARIS (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : MEMANTINE (CHLORHYDRATE DE) 10 mg. – **EBIXA 10 mg, comprimé pelliculé. – AXURA 10 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité de référence ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	AXURA 10 mg, comprimé pelliculé, MERZ PHARMACEUTICALS GmbH.	

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MEMANTINE EG 10 mg, comprimé pelliculé, EG LABO – Laboratoires EuroGenerics, EG LABO – LABORATOIRES EUROGENERICS – BOULOGNE-BILLAN COURT (exploitant).	
G	MEMANTINE EVOLUGEN 10 mg, comprimé pelliculé sécable, EVOLUPHARM, EVOLUPHARM – AUNEUIL (exploitant).	
G	MEMANTINE GOIBELA 10 mg, comprimé pelliculé sécable, LABORATORIOS CINFA SA, LABORATORIOS CINFA SA – HUARTE (exploitant).	Lactose.
G	MEMANTINE RANBAXY 10 mg, comprimé pelliculé sécable, RANBAXY PHARMACIE GENERIQUES, RANBAXY PHARMACIE GENERIQUES – PUTEAUX (exploitant).	
G	MEMANTINE SANDOZ 10 mg, comprimé pelliculé sécable, SANDOZ.	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MEMANTINE HEP 10 mg, comprimé pelliculé sécable.	

Groupe générique : MEMANTINE (CHLORHYDRATE DE) 20 mg. – **EBIXA 20 mg, comprimé pelliculé – AXURA 20 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité de référence ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	AXURA 20 mg, comprimé pelliculé, MERZ PHARMACEUTICALS GmbH.	

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MEMANTINE EG 20 mg, comprimé pelliculé, EG LABO – Laboratoires EuroGenerics, EG LABO – LABORATOIRES EUROGENERICS – BOULOGNE-BILLAN COURT (exploitant).	
G	MEMANTINE EVOLUGEN 20 mg, comprimé pelliculé, EVOLUPHARM, EVOLUPHARM – AUNEUIL (exploitant).	
G	MEMANTINE GOIBELA 20 mg, comprimé pelliculé sécable, LABORATORIOS CINFA SA, LABORATORIOS CINFA SA – HUARTE (exploitant).	Lactose.
G	MEMANTINE RANBAXY 20 mg, comprimé pelliculé, RANBAXY PHARMACIE GENERIQUES, RANBAXY PHARMACIE GENERIQUES – PUTEAUX (exploitant).	
G	MEMANTINE SANDOZ 20 mg, comprimé pelliculé, SANDOZ.	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MEMANTINE REF 20 mg, comprimé pelliculé.	

Groupe générique : MEROPENEM TRIHYDRATÉ équivalant à MEROPENEM 500 mg. – **MERONEM 500 mg, poudre pour solution injectable ou pour perfusion.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MEROPENEM SANDOZ 500 mg, poudre pour solution injectable/pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Sodium.

Groupe générique : METHOTREXATE 2,5 mg/ml. – **METHOTREXATE BIODIM 5 mg/2 ml, solution injectable.**

La spécialité de référence ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
R	METHOTREXATE BIODIM 5 mg/2 ml, solution injectable, LABORATOIRE BIODIM, LABORATOIRE BIODIM – PARIS (exploitant).	

Groupe générique : MIANSERINE (CHLORHYDRATE DE) 60 mg. – **ATHYMIL 60 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MIANSERINE NOR 60 mg, comprimé pelliculé sécable (l'AMM de cette spécialité est caduque), BIOGARAN, BIOGARAN – COLOMBES (exploitant).	

Groupe générique : MIDAZOLAM (CHLORHYDRATE DE) équivalant à MIDAZOLAM 1 mg/ml. – **HYPNOVEL 1 mg/ml, solution injectable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MIDAZOLAM WINTHROP 1 mg/ml, solution injectable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE – PARIS (exploitant).	Sodium.

Groupe générique : MIDAZOLAM (CHLORHYDRATE DE) équivalant à MIDAZOLAM 5 mg/ml. – **HYPNOVEL 5 mg/ml, solution injectable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MIDAZOLAM WINTHROP 5 mg/ml, solution injectable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE – PARIS (exploitant).	Sodium.

Groupe générique : MINOCYCLINE (CHLORHYDRATE DE) équivalant à MINOCYCLINE 50 mg. – **MYNOCINE 50 mg, gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MINOCYCLINE SANDOZ 50 mg, gélule (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Saccharose.

Groupe générique : MINOCYCLINE (CHLORHYDRATE DE) équivalant à MINOCYCLINE 100 mg. – **MYNOCINE 100 mg, gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire EXCIPIENTS à effet notoire
G	MINOCYCLINE SANDOZ 100 mg, gélule (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Saccharose.

Groupe générique : MOMETASONE (FUROATE DE) 1 mg/1 g. – **ELOCOME 0,1 POUR CENT, pommade.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MOMETASONE GLENMARK GENERICS 1 mg/g, pommade (l'AMM de cette spécialité est abrogée), GLENMARK GENERICS (EUROPE) LIMITED, MEDICAMENTA AS - VYSOKE MYTO (exploitant).	Butyhydroxytoluène, propylèneglycol.

Groupe générique : MOXIFLOXACINE (CHLORHYDRATE DE) équivalant à MOXIFLOXACINE 400 mg. – **OCTEGRA 400 mg, comprimé pelliculé. – IZILOX 400 mg, solution pour perfusion.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MOXIFLOXACINE TEVA 400 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	

Groupe générique : NAFTIDROFURYL (OXALATE ACIDE DE) ou NAFTIDROFURYL (HYDROGENOXALATE DE) 200 mg. – **PRAXILENE 200 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	NAFTIDROFURYL QUALIMED 200 mg, comprimé pelliculé.	

Groupe générique : NAFTIDROFURYL (OXALATE ACIDE DE) ou NAFTIDROFURYL (HYDROGENOXALATE DE) 100 mg. – **PRAXILENE 100 mg, gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	NAFTIDROFURYL QUALIMED 100 mg, gélule.	

Groupe générique : NICOTINE (RÉSINATE DE) équivalant à NICOTINE 1,5 mg. – **NIQUITINMINIS 1,5 mg SANS SUCRE, comprimé à sucer édulcoré à l'acésulfame potassique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	NICOTINE GLAXOSMITHKLINE SANTE GRAND PUBLIC 1,5 mg SANS SUCRE, comprimé à sucer édulcoré à l'acésulfame potassique, GLAXOSMITH-KLINE SANTE GRAND PUBLIC, GLAXOSMITH-KLINE SANTE GRAND PUBLIC – MARLY-LE-ROI (exploitant).	

Groupe générique : NICOTINE (RÉSINATE DE) équivalant à NICOTINE 4 mg. – **NIQUITINMINIS 4 mg SANS SUCRE, comprimé à sucer édulcoré à l'acésulfame potassique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	NICOTINE GLAXOSMITHKLINE SANTE GRAND PUBLIC 4 mg SANS SUCRE comprimé à sucer édulcoré à l'acésulfame potassique, GLAXOSMITH-KLINE SANTE GRAND PUBLIC, GLAXOSMITH-KLINE SANTE GRAND PUBLIC – MARLY-LE-ROI (exploitant).	

Groupe générique : NIFEDIPINE 20 mg. – **ADALATE 20 mg LP, comprimé à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	NIFEDIPINE TEVA LP 20 mg, comprimé pelliculé à libération prolongée (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : OFLOXACINE 200 mg/40 ml. – **OFLOCET 200 mg/40 ml, solution injectable pour perfusion.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	OFLOXACINE PFIZER 200 mg/40 ml, solution pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), PFIZER HOLDING FRANCE, PFIZER – PARIS (exploitant).	Sodium.

Groupe générique : OMEPRAZOLE 10 mg. – **MOPRAL 10 mg, gélule gastro-résistante.** – **ZOLTUM 10 mg, gélule gastro-résistante.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	OMEPRAZOLE LICONSA 10 mg, gélule gastro-résistante.	

Groupe générique : OMEPRAZOLE 20 mg. – **MOPRAL 20 mg, gélule gastro-résistante.** – **ZOLTUM 20 mg, gélule gastro-résistante.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	BLUNACYR 20 mg, gélule gastro-résistante, DISTRIQUIMICA SA, DISTRIQUIMICA SA – BARCELONA (exploitant).	Saccharose.

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	OMEPRAZOLE LICONSA 20 mg, gélule gastro-résistante.	
G	OMEPRAZOLE MYLAN 20 mg, gélule gastro-résistante.	

Groupe générique : PAROXETINE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à PAROXETINE 20 mg. – **DEROXAT 20 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	PAROXETINE G GAM 20 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	

Groupe générique : PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE 2 mg équivalent à 1,67 mg de PERINDOPRIL + INDAPAMIDE 0,625 mg. – **PRETERIAN 2 mg/0,625 mg, comprimé sécable.** – **PERINDOPRIL ARGININE 2,5 mg équivalent à 1,67 mg de PERINDOPRIL + INDAPAMIDE 0,625 mg.** – **PRETERAX 2,5 mg/0,625 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	PERINDOPRIL/INDAPAMIDE GLENMARK GENERICS 2 mg/0,625 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), GLENMARK GENERICS (EUROPE) LIMITED, GLENMARK PHARMACEUTICALS SRO – PRAHA (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE 4 mg équivalent à 3,35 mg de PERINDOPRIL + INDAPAMIDE 1,25 mg. – **PRETERIAN 4 mg/1,25 mg, comprimé.** – **PERINDOPRIL ARGININE 5 mg équivalent à 3,35 mg de PERINDOPRIL + INDAPAMIDE 1,25 mg.** – **BIPRETERAX 5 mg/1,25 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	PERINDOPRIL/INDAPAMIDE GLENMARK GENERICS 4mg/1,25 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), LENMARK GENERICS (EUROPE) LIMITED, GLENMARK PHARMACEUTICALS SRO – PRAHA (exploitant)	Lactose.

Groupe générique : PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE 2 mg, équivalent à 1,67 mg de PERINDOPRIL. – **PERINDOPRIL.** – **SERVIER 2 mg, comprimé.** – **PERINDOPRIL ARGININE 2,5 mg, équivalent à 1,67 mg de PERINDOPRIL.** – **COVERSYL 2,5 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MARIPER 2 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Krka, dd, Novo mesto.	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	PERINDOPRIL EFFIK 2 mg, comprimé.	

Groupe générique : PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE 4 mg, équivalent à 3,35 mg de PERINDOPRIL. – **PERINDOPRIL SERVIER 4 mg, comprimé sécable.** – **PERINDOPRIL ARGININE 5 mg, équivalent à 3,35 mg de PERINDOPRIL.** – **COVERSYL 5 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MARIPER 4 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Krka, dd, Novo mesto.	Lactose,

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	PERINDOPRIL EFFIK 4mg, comprimé sécable.	

Groupe générique PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE 8 mg, équivalent à 6,73 mg de PERINDOPRIL. – **PERINDOPRIL SERVIER 8 mg, comprimé.** – **PERINDOPRIL ARGININE 10 mg, équivalent à 6,73 mg de PERINDOPRIL.** – **COVERSYL 10 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	MARIPER 8 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Krka, dd, Novo mesto.	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	PERINDOPRIL EFFIK 8 mg, comprimé.	

Groupe générique : PIROXICAM 10 mg. – **FELDENE 10 mg, gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	PIROXICAM WINTHROP 10 mg, gélule (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE – PARIS (exploitant).	

Groupe générique : PREDNISOLONE (METASULFOBEN-ZOATE SODIQUE DE) équivalent à PREDNISOLONE 20 mg. – **SOLUPRED 20 mg, comprimé orodispersible.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	PREDNISOLONE MYLAN 20 mg, comprimé orodispersible, MYLAN SAS, MYLAN SAS – SAINT-PRIEST (exploitant).	Anhydride sulfureux, aspartam, glucose, sorbitol.

Groupe générique : RAMIPRIL 2,5 mg. – **TRIATEC 2,5 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	RAMIPRIL PHR LAB 2,5 mg, comprimé sécable, TEVA PHARMA, PHR LAB (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : RAMIPRIL 5 mg. – **TRIATEC 5 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	RAMIPRIL PHR LAB 5 mg, comprimé sécable, TEVA SANTE, PHR LAB (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : RAMIPRIL 10 mg. – **TRIA TEC 10 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	RAMIPRIL PHR LAB 10 mg, comprimé sécable, TEVA SANTE, PHR LAB (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : REPAGLINIDE 0,5 mg. – **NOVONORM 0,5 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	SPECIREP 0,5 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SPECIFAR SA, SPECIFAR SA - ATHENS (exploitant).	

Groupe générique REPAGLINIDE 1 mg. – **NOVONORM 1 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	SPECIREP 1 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SPECIFAR SA, SPECIFAR SA - ATHENS (exploitant).	

Groupe générique : REPAGLINIDE 2 mg. – **NOVONORM 2 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	SPECIREP 2 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SPECIFAR SA, SPECIFAR SA - ATHENS (exploitant).	

Groupe générique : RISEDRONATE MONOSODIQUE HEMIPENTAHYDRATE équivalent à RISEDRONATE MONOSODIQUE 75 mg. – **ACTONEL 75 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	RISEDRONATE NOR 75 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est caduque), BIOGARAN, BIOGARAN - COLOMBÈS (exploitant).	

Groupe générique : ROPINIROLE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à ROPINIROLE 0,25 mg. – **REQUIP 0,25 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ROPINIROLE SANDOZ 0,25 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Lactose.

Groupe générique : ROPINIROLE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à ROPINIROLE 2 mg. – **REQUIP LP 2 mg, comprimé à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ROPINIROLE KRKA LP 2 mg, comprimé à libération prolongée, Krka, dd, Novo mesto, KRKA FRANCE - PARIS (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : ROPINIROLE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à ROPINIROLE 4 mg. – **REQUIP LP 4 mg, comprimé à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ROPINIROLE KRKA LP 4 mg, comprimé à libération prolongée, Krka, dd, Novo mesto, KRKA FRANCE - PARIS (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : ROPINIROLE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à ROPINIROLE 8 mg. – **REQUIP LP 8 mg, comprimé à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ROPINIROLE KRKA LP 8 mg, comprimé à libération prolongée, Krka, dd, Novo mesto, KRKA FRANCE - PARIS (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : ROPINIROLE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à ROPINIROLE 0,25 mg. – **ADARTREL 0,25 mg comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	ROPINIROLE SANDOZ 0,25 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Lactose.

Groupe générique : SERTRALINE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à SERTRALINE 50 mg. – **ZOLOFT 50 mg, gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	SERTRALINE ALS 50 mg, gélule.	

Groupe générique : SILDENAFIL (CITRATE DE) équivalent à SILDENAFIL 25 mg. – **VIAGRA 25 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	SILDENAFIL ECLONIRTA 25 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), EFARMES SAU, EFARMES SA UNIPERSONAL - BARCELONA (exploitant).	Tartrazine.
G	SILDENAFIL WEST PHARMA 25 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), WEST PHARMA - PRODUCOES DE ESPECIALIDADES FARMACEUTICAS SA, WEST PHARMA - PRODUCOES DE ESPECIALIDADES FARMACEUTICAS SA - ABRUNHEIRA SINTRA (exploitant)	

Groupe générique : SILDENAFIL (CITRATE DE) équivalent à SILDENAFIL 50 mg. – **VIAGRA 50 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	SILDENAFIL ECLONIRTA 50 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), EFARMES SAU, EFARMES SA UNIPERSONAL - BARCELONA (exploitant).	Tartrazine.
G	SILDENAFIL WEST PHARMA 50 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), WEST PHARMA - PRODUCOES DE ESPECIALIDADES FARMACEUTICAS SA, WEST PHARMA - PRODUCOES DE ESPECIALIDADES FARMACEUTICAS SA - ABRUNHEIRA SINTRA (exploitant).	

Groupe générique : SILDENAFIL (CITRATE DE) équivalent à SILDENAFIL 100 mg. – **VIAGRA 100 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	SILDENAFIL ECLONIRTA 100 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), EFARMES SAU, EFARMES SA UNIPERSONAL - BARCELONA (exploitant).	Tartrazine.



	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	SILDENAFIL WEST PHARMA 100 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), WEST PHARMA PRODUÇÕES DE ESPECIALIDADES FARMACEUTICAS SA, WEST PHARMA - PRODUÇÕES DE ESPECIALIDADES FARMACEUTICAS SA - ABRUNHEIRA SINTRA (exploitant).	

Groupe générique : SIMVASTATINE 20 mg. – **ZOCOR 20 mg, comprimé pelliculé sécable.** – **LODALES 20 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	SIMVASTATINE PFIZER 20 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), PFIZER HOLDING FRANCE, PFIZER - PARIS (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : TELMISARTAN 20 mg. – **MICARDIS 20 mg, comprimé.** – **PRITOR 20 mg, comprimé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TELMISARTAN ACTAVIS FRANCE 20 mg, comprimé.	
G	TELMISARTAN RATIO 20 mg, comprimé.	

Groupe générique : TELMISARTAN 40 mg. – **MICARDIS 40 mg, comprimé.** – **PRITOR 40 mg, comprimé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TELMISARTAN ACTAVIS FRANCE 40 mg, comprimé.	
G	TELMISARTAN RATIO 40 mg, comprimé.	

Groupe générique : TELMISARTAN 80 mg. – **MICARDIS 80 mg, comprimé.** – **PRITOR 80 mg, comprimé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TELMISARTAN ACTAVIS FRANCE 80 mg, comprimé.	
G	TELMISARTAN RATIO 80 mg, comprimé.	

Groupe générique : TEMOZOLOMIDE 20 mg. – **TEMODAL 20 mg, gélule**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TEMOZOLOMIDE TEVA 20 mg, gélule, TEVA PHARMA BV, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Lactose, laque aluminique de jaune orange S.

Groupe générique : TOBRAMYCINE 0,3 %. – **TOBREX 0,3 %, collyre en solution.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TOBRACOLL 0,3 %, collyre en solution (l'AMM de cette spécialité est abrogée), VISIOTACT PHARMA, non désigné (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

Groupe générique : TOLTÉRODINE (TARTRATE DE) 2 mg. – **DETRUSITOL LP 2 mg, gélule à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TOLTERODINE PFIZER LP 2 mg, gélule à libération prolongée (l'AMM de cette spécialité est abrogée), PFIZER HOLDING FRANCE, PFIZER - PARIS (exploitant).	Saccharose.

Groupe générique : TOLTÉRODINE (TARTRATE DE) 4 mg. – **DETRUSITOL LP 4 mg, gélule à libération prolongée**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TOLTERODINE PFIZER LP 4 mg, comprimé à libération prolongée (l'AMM de cette spécialité est abrogée), PFIZER HOLDING FRANCE, PFIZER – PARIS (exploitant).	Saccharose.

Groupe générique : TRAMADOL (CHLORHYDRATE DE) 37,5 mg + PARACETAMOL 325 mg. – **IXPRIM 37,5 mg/325 mg, comprimé pelliculé. – ZALDIAR 37,5 mg/325 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TRAMADOL/PARACETAMOL ISOMED 37,5 mg/325 mg, comprimé pelliculé, TEVA SANTE, LABO CONCEPT PHARM – IVRY-SUR-SEINE (exploitant).	

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TODARAM 37,5 mg/325 mg, comprimé pelliculé.	

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TRAMADOL/PARACETAMOL MEDIPHA SANTE 37,5 mg/325 mg, comprimé pelliculé.	

Groupe générique : TRAMADOL (CHLORHYDRATE DE) 37,5 mg + PARACETAMOL 325 mg. – **IXPRIM 37,5 mg/325 mg, comprimé effervescent. – ZALDIAR 37,5 mg/325 mg, comprimé effervescent.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TRAMADOL/PARACETAMOL ALPEX 37,5 mg/325 mg, comprimé effervescent, ALPEX PHARMA (UK) LIMITED, ALPEX PHARMA (UK) LIMITED – BIGGLESWADE (exploitant).	Sodium.

Groupe générique : TRANDOLAPRIL 0,5 mg. – **ODRIK 0,5 mg, gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TRANDOLAPRIL TEVA 0,5 mg, gélule (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE – PARIS-LA DEFENSE (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : TRIMETAZIDINE (DICHLORHYDRATE DE) 20 mg. – **VASTAREL 20 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TRIMETAZIDINE ACTAVIS 20 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), ACTAVIS France, ACTAVIS FRANCE – LE PLESSIS-ROBINSON (exploitant).	Jaune orangé S (E110), rouge cochenille A (E124).

Groupe générique : TRIMETAZIDINE (DICHLORHYDRATE DE) 20 mg/ml. – **VASTAREL 20 mg/ml, solution buvable gouttes.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS pharmaceutiques	EXCIPIENTS à effet notoire
G	TRIMETAZIDINE RATIOPHARM 20 mg/ml, solution buvable en gouttes (l'AMM de cette spécialité est abrogée), RATIOPHARM GmbH, LABORATOIRE RATIOPHARM (exploitant).	Parahydroxybenzoate de méthyle, parahydroxybenzoate de propyle.

**III. – SUPPRESSION DE GROUPE(S) GÉNÉRIQUE(S)**

Groupe générique : CISPLATINE 0,5 mg/ml. – **CISPLATYL 10 mg, solution injectable (IV) (FLACON de 20 ml).**

Groupe générique : CISPLATINE 0,5 mg/ml. – **CISPLATYL 25 mg IV, solution injectable (FLACON de 50 ml).**

Groupe générique : CISPLATINE 0,5 mg/ml. – **CISPLATYL 50 mg, solution injectable IV (FLACON de 100 ml).**

Groupe générique : METOCLOPRAMIDE (CHLORHYDRATE DE) 20 mg/1 ml. – **PRIMPERAN 100 mg, solution injectable.**

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 avril 2014.

D. MARANINCHI